



Commune d'Andeville

CROIX DE GUERRE 1939-1945

RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 19 janvier 2023 à 20 heures 30 - Mairie - Salle du Conseil municipal

I. Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 3 novembre 2022

II. Questions à l'ordre du jour :

1. Budget général 2022 : décision modificative N°3 (DM3)
2. Budget principal : autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2023
3. Budget principal : modifications des autorisations de programme et crédits de paiement 2023
4. SE 60 : Transfert de la compétence « Éclairage Public » et « interventions sur les réseaux de télécommunications »
5. Dénomination de voirie : suppression résidence du Cèdre et numérotation côté impair rue du Docteur Nassif
6. Dénominations de voies dans le lotissement du Clos du Thelle, rue du Clos du Thelle

III. Questions diverses

La séance du conseil municipal est ouverte au public

Article L2121-18 du Code général des collectivités territoriales : Les séances des conseils municipaux sont publiques. Néanmoins, sur la demande de trois membres ou du maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos. Sans préjudice des pouvoirs que le maire tient de l'article L. 2121-16, ces séances peuvent être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle.